



SUPAP-FSU - Secteur Administratifs

6 rue Pierre 75018 Paris

supapfsu.ads@gmail.com ou syndicat.supap-fsu@paris.fr

Tél : 01.44.70.12.80

- « **Compenser les jours supprimés** » ?

Selon la Ville, la suppression de 8 jours de congés peut être « compensée », en générant des RTT, si l'on travaille 15 min de plus par jour. **Ce n'est donc pas une « compensation » c'est du travail supplémentaire** chaque jour qui génère donc des RTT. Il n'y a aucune « compensation ».

Par ailleurs, les JRTT sont limités à 22 actuellement pour les agents en horaires variables (la Ville parle d'éventuellement augmenter à 24) donc selon les rythmes de chacun si l'on générerait déjà 20 jours de RTT, on ne pourra pas en générer 28 en travaillant 15 minutes de plus.

Et quand on voit que le projet de la Ville pour les agents aux horaires variables, est « **d'encadrer les horaires de travail en permettant aux chefs de services de définir les horaires de présence** des agents (« organiser sur la plage 9h-17h, la présence des agents », « préciser les horaires sur lesquels la présence des agents n'est pas souhaité »), en réalité **on ne pourra donc plus générer de RTT comme on le souhaite**. D'ailleurs ce phénomène se développe déjà depuis plusieurs années dans certains services où l'on fait tout pour empêcher les agents de générer des RTT...

- **Suppression de la pause méridienne et inégalités de traitement :**

La Ville profite également pour **supprimer le temps de trajet accordé pour se rendre dans les restaurants administratifs**. Ce temps de trajet était compté comme du temps de travail. Par exemple quand on a 15 min aller 15 min retour, cela signifie 30 minutes par jour de travail supplémentaires, donc **2h30 par semaine...**

La brillante idée de la Ville pour nous faire bosser 15 min de plus est de **diminuer le temps de pause déjeuner minimum de 45min à 30min** pour pouvoir nous vendre le fait que l'on fait les mêmes horaires. Oubliant donc au passage que prendre le temps de manger est indispensable (et 45 minutes sont souvent déjà insuffisantes), poussant donc les collègues à manger en vitesse sans prendre le temps de sortir. La ville **va développer des inégalités de traitement** pour les agents à proximité et ceux éloignés d'un restaurant de la ville. Avec une perte de pouvoir d'achat pour les agents, sans ticket restaurant, en ne pouvant plus accéder aux restaurants de la ville.

- **Pour tous les encadrants :**

Badgeage unique (forfait cadre) : cela signifie en badgeant uniquement une fois par jour un simple décompte des jours travaillés. La notion de « forfait » veut dire que peu importe que l'on fasse 7h ou 12h de travail effectif dans la journée, c'est compté pareil, **le nombre de RTT est fixé à l'avance**. La Ville veut généraliser ce système à tous les agents ayant des fonctions d'encadrement (alors qu'actuellement seulement de hauts cadres y sont soumis). Et la Ville veut **supprimer toute possibilité de jours de récupération** également.

Avec ce type de « forfait », **les règles de temps de travail ne s'appliquent plus** (10h maximum par jour, sur une amplitude de 12h maximum, 11 h de repos).

Dans le contexte d'intensification, de télétravail, le passage au forfait cadre va **faire exploser le nombre d'heure de travail des cadres**, tout en ne générant **aucune heure supplémentaire, ni congés**.

Et avec ce type de « forfait », aucune garantie de RTT en réalité, c'est un nombre maximum. Qu'on travaille 70h par semaine ou 35h on génère le même nombre de RTT.

La ville souhaite sanctionner les agents malades : si l'on est malade 15 jours, on génère moins de RTT, même si on rattrape le retard les 15 autres jours en travaillant 72h on ne récupère pas son RTT.

La Ville veut donc clairement profiter de la réforme fonction publique pour nous augmenter le temps de travail, non seulement par la suppression de congés mais aussi par tous les moyens !

- **Sujétion :**

Les sujétions sont le système de réduction de temps de travail mis en place dans la fonction publique, pour prendre en compte la pénibilité du travail.

La reconnaissance de la pénibilité du travail : par exemple le travail sur écran, TMS, les variations saisonnières de la charge de travail pour les administratifs, est **un moyen très simple pour la Ville pour compenser** (c'est à dire annuler et non nous demander de faire plus) **la perte des 8 jours**. Il suffit de mettre en place une sujétion de 1h pour tous les agents de la Ville (donc réduction d'1h de travail par semaine).

La mobilisation contre leur projet continue. Et c'est le moment d'agir :

- **Pour le maintien de tous les jours de congés, de tous les JRTT, de toutes les sujétions.**

- **Pour la défense de notre statut spécifique parisien.**

- **Pour une véritable politique de déprécarisation !**

Semaine d'action du 17 au 21 mai

Actions et grèves par secteur pour ne pas travailler une minute de plus !

Manifestation le jeudi 20 mai

9h30 départ Mairie du 11^e en direction de l'Hôtel de Ville